



| Aix - Marseille - Provence |



**ImmoStat**

GIE régi par les articles L.251-1 à L.251-23  
du nouveau Code de Commerce

Marseille, 25 mars 2019

## COMMUNIQUE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### MARCHE DE L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES

PREMIERE EN FRANCE !

LA COMMISSION IMMOBILIER D'ENTREPRISES DE LA FNAIM AIX-MARSEILLE-PROVENCE  
SIGNE UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE GIE IMMOSTAT POUR CREER LE PREMIER  
OBSERVATOIRE DE L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES DU TERRITOIRE

*C'est une première pour un syndicat professionnel et d'autant plus pour une chambre départementale que la signature qui s'est réalisée vendredi 22 mars, à Marseille, entre le **GIE Immostat**, et la **FNAIM Aix-Marseille-Provence** représentée par Didier Bertrand, son Président et par la Présidente de sa commission immobilier d'entreprises Lucile de Malet.*

### **Des données de terrain pour créer le premier Observatoire indépendant de l'immobilier d'entreprises du territoire Aix-Marseille-Provence**

En effet, le syndicat et le GIE ImmoStat se sont engagés à travailler ensemble afin de fournir le **premier observatoire local indépendant privé de l'immobilier d'entreprises** qui va permettre aux professionnels adhérents de la FNAIM Aix-Marseille-Provence (qui réalisent 90% des transactions actées sur le territoire Aix-Marseille-Provence) de bénéficier d'un outil statistique unique, de grands indicateurs de tendance de l'immobilier d'entreprises départemental.

Par cette convention, chaque entreprises Conseil en immobilier d'entreprises adhérente de la FNAIM Aix-Marseille-Provence s'engage à fournir au GIE Immostat un ensemble de données prédéfini de son activité sur le territoire qui doit, par la mise en place de règles communes de traitement, restituer des informations harmonisées et validées sur le marché de l'immobilier d'entreprises.

Cette collaboration va permettre ainsi aux professionnels de l'immobilier de bénéficier de données fiables sur la demande placée de bureaux et d'activités, les loyers faciaux moyens, les volumes de l'investissement en bureaux et donc de donner une lisibilité maximale du marché de l'immobilier d'entreprises du territoire.

### **Les Acteurs ... en quelques mots**

#### **LA SECTION IMMOBILIER D'ENTREPRISES DE LA FNAIM AIX-MARSEILLE-PROVENCE**

Présidée par Lucile de Malet (Cushman & Wakefield), la section immobilier d'entreprises de la FNAIM Aix-Marseille-Provence compte aujourd'hui plus de 15 adhérents dont l'activité représente 90% des transactions actées sur le territoire Aix-Marseille-Provence.

Plus ancien syndicat de France, créée à Marseille en 1903, la FNAIM départementale qui regroupe aujourd'hui plus de 400 professionnels issus des 13 métiers de l'immobilier a fondé une Commission Immobilière d'entreprises dans les années 60. Rapidement, cette commission a réuni les principaux acteurs conseil en immobilier (Bureaux et Entrepôts) comme Arthur Loyd Figuière, BNP Paribas Real Estate, CBRE, Cushman & Wakefield, DBX, Nexity, principaux contributeurs du nouveau GIE ImmoStat départemental.

Ce nouvel outil vient renforcer la présence du syndicat local sur le territoire, et vient s'ajouter aux observatoires déjà mis en place départementalement comme l'Observatoire des loyers du parc privé, créé avec l'ADIL 13 ou les études semestrielles sur le marché de la transaction de l'immobilier existant.

### **LE GIE IMMOSTAT**

ImmoStat est un Groupement d'Intérêt Economique (GIE) créé en 2001 par les principaux conseils en immobilier d'entreprises : BNP Paribas Real Estate, CBRE, JLL et Cushman & Wakefield. Chaque membre apporte au GIE ses propres informations, ce qui permet de construire une vision presque exhaustive des marchés immobiliers. Grâce à ses règles communes de traitement, le GIE ImmoStat restitue des informations harmonisées à ses membres et fournit des statistiques homogènes sur l'offre, la demande et les prix aux acteurs de l'immobilier, qu'ils soient utilisateurs ou investisseurs.

Le GIE travaillait jusqu'à présent sur le marché du territoire d'Ile de France. Depuis quelques jours, le marché de l'immobilier d'entreprises de la métropole Aix-Marseille-Provence est donc le second territoire qui va faire l'objet d'une étude approfondie de ses principaux indicateurs. Cette initiative originale va renforcer la lisibilité du marché et dote ainsi notre territoire d'un véritable « organe de place » qui va contribuer à son attractivité à l'international.

### **CONTACTS PRESSE**

<b>Pour la FNAIM Aix-Marseille-Provence</b> Agence Dixit Presse Emmanuelle Emran Antoniotti Mob :06 18 07 18 96	<b>Pour ImmoStat</b> David Méline, Responsable des activités Mob : 06 61 87 13 55 Mail : david.meline@immostat.com
--	---